



**élections
communales
générales 2026**

**Séance d'information
du 27 janvier 2026**



**élections
communales
générales 2026**

Bienvenue

M. Alain Bovay, syndic



élections communales générales 2026

AU PROGRAMME DE CETTE SOIRÉE DU 27 JANVIER 2026

1. PREMIÈRE PARTIE

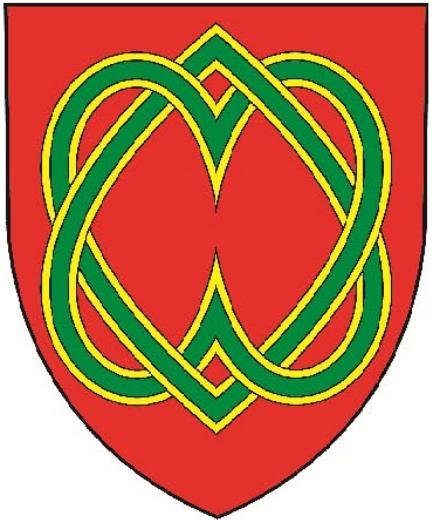
- a) Quelques chiffres sur notre commune
- b) Une commune c'est quoi?
- c) Fonctionnement communal
- d) Elections communales 2026 : Comment voter

2. DEUXIÈME PARTIE

- Présentation des partis et formations politiques

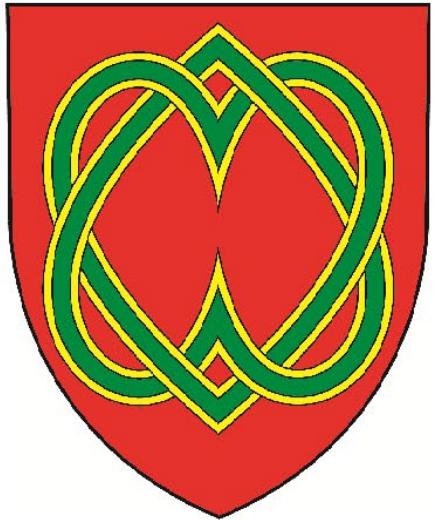
3. TROISIÈME PARTIE

- Verre de l'amitié et échange avec les partis



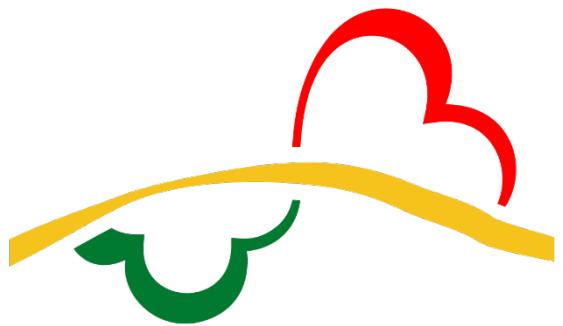
élections
communales
générales 2026

1. Quelques chiffres sur notre commune



**élections
communales
générales 2026**

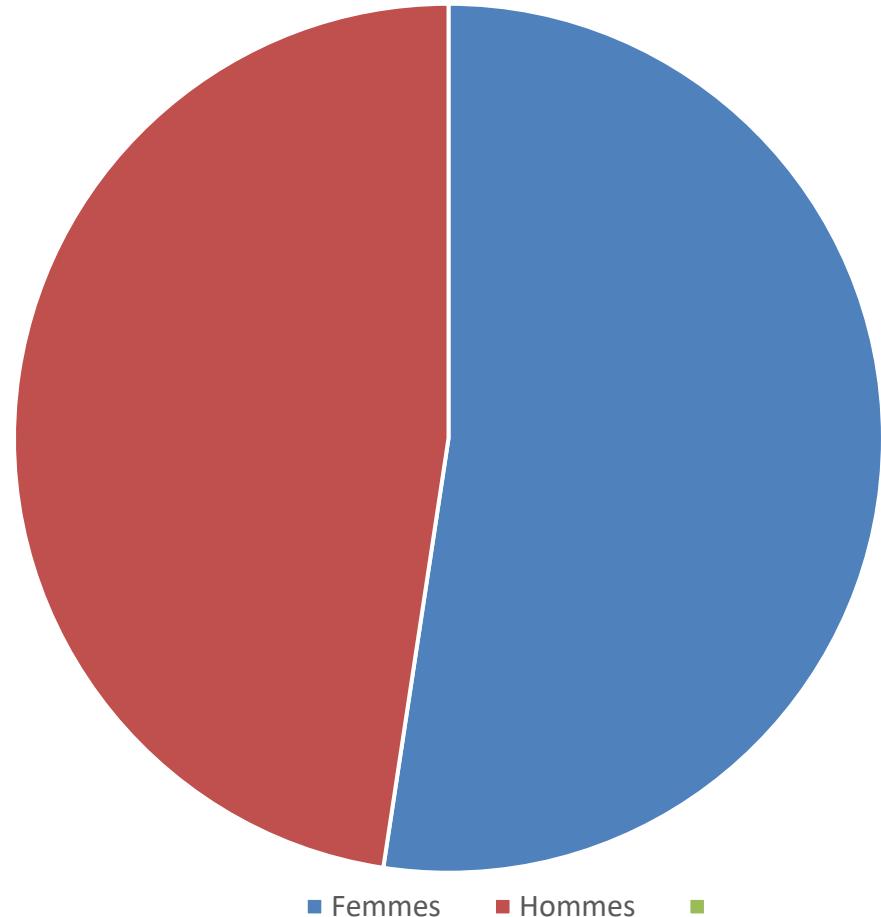


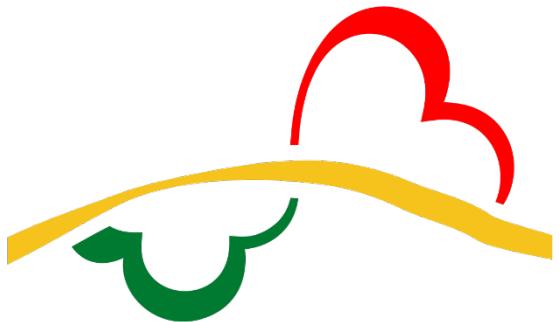


COMMUNE DE
Blonay - Saint-Légier

Quelques chiffres

- **12'634 habitants**
- **8'920 électrices et électeurs**
 - **4'674 femmes**
 - **4'246 hommes**

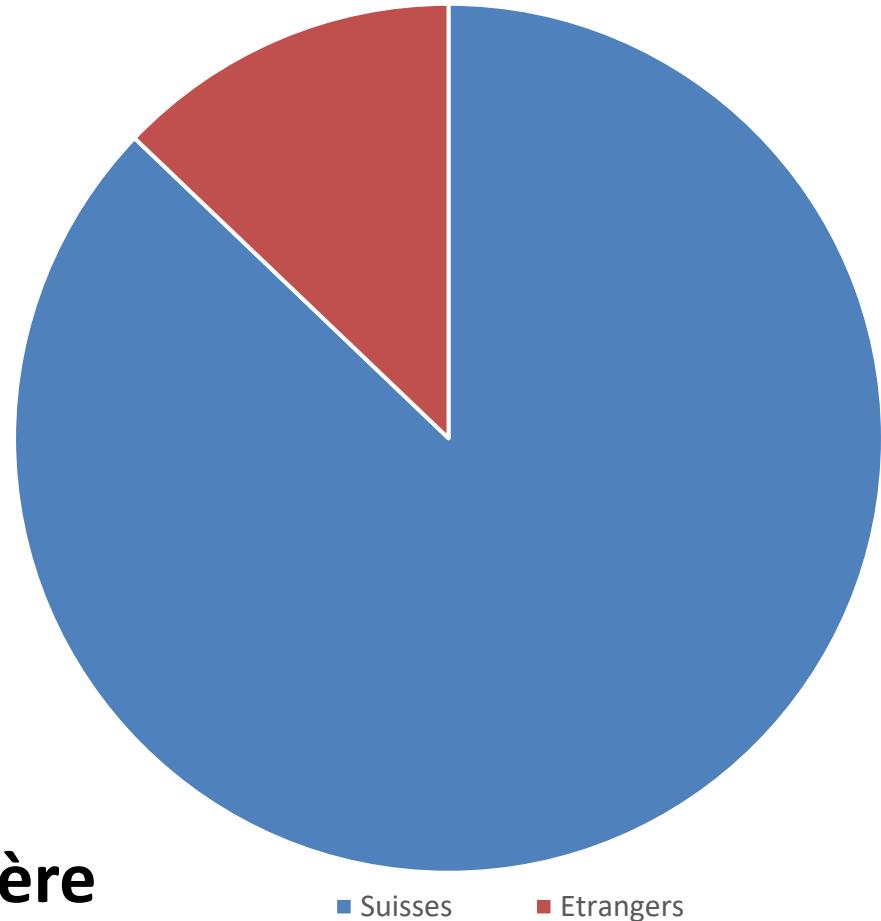


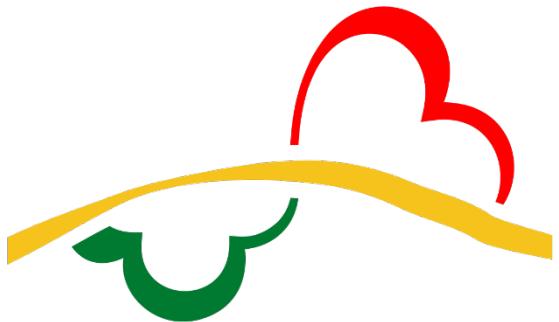


COMMUNE DE
Blonay - Saint-Légier

Quelques chiffres

- **12'634 habitants**
- **8'920 électrices et électeurs**
 - **7'773 de nationalité suisse**
 - **1'147 de nationalité étrangère**

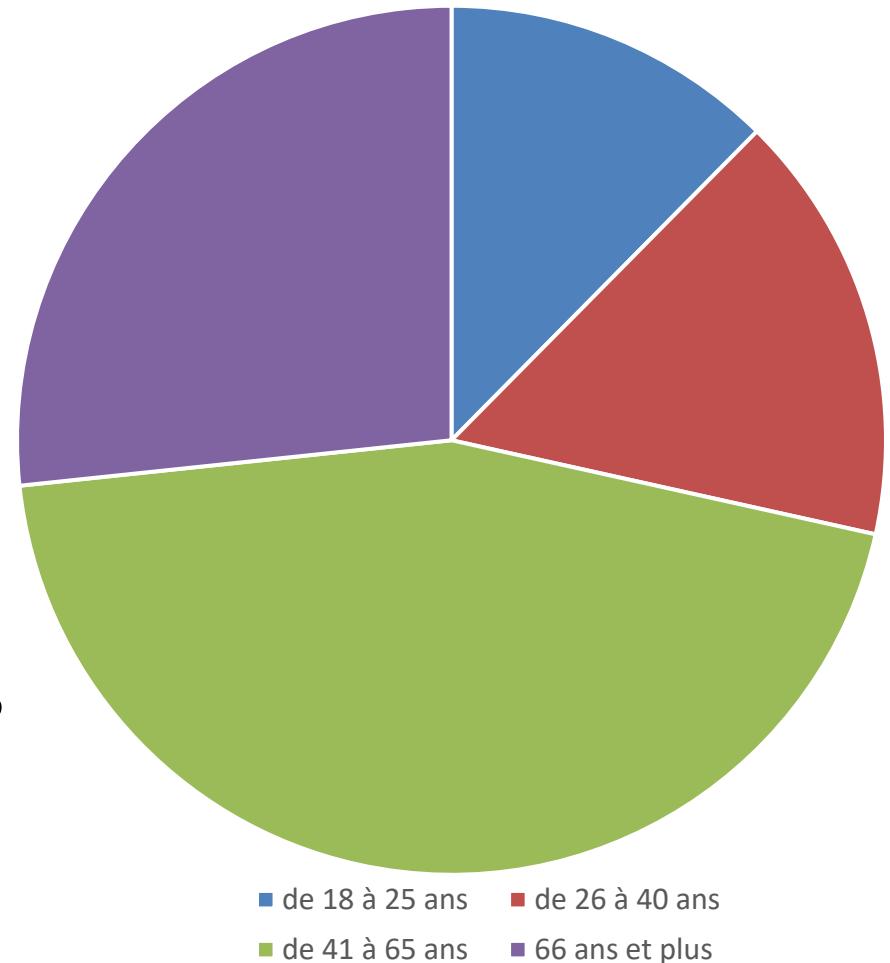


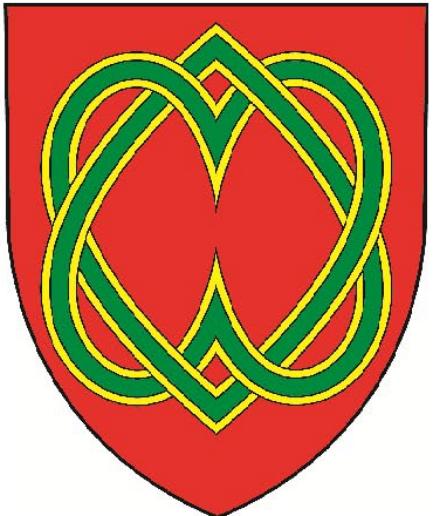


COMMUNE DE
Blonay - Saint-Légier

Quelques chiffres

- **12'634 habitants**
- **8'920 électrices et électeurs**
 - **1'107 de 18 à 25 ans**
 - **1'433 de 26 à 40 ans**
 - **4'001 de 41 à 65 ans**
 - **2'379 de 66 ans et plus**





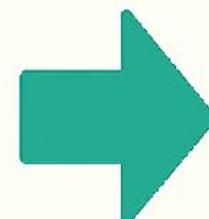
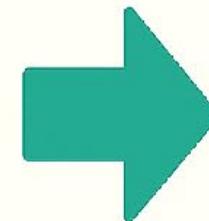
élections
communales
générales 2026

2. Une commune c'est quoi ?

Qu'est-ce qu'une commune ?

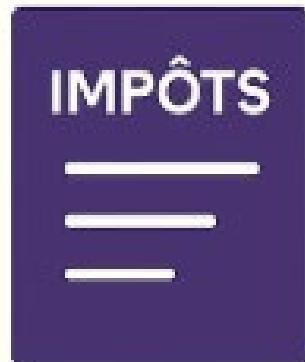


Une autorité politique



Une collectivité publique

Revenus



Charges



Personnel



Elus



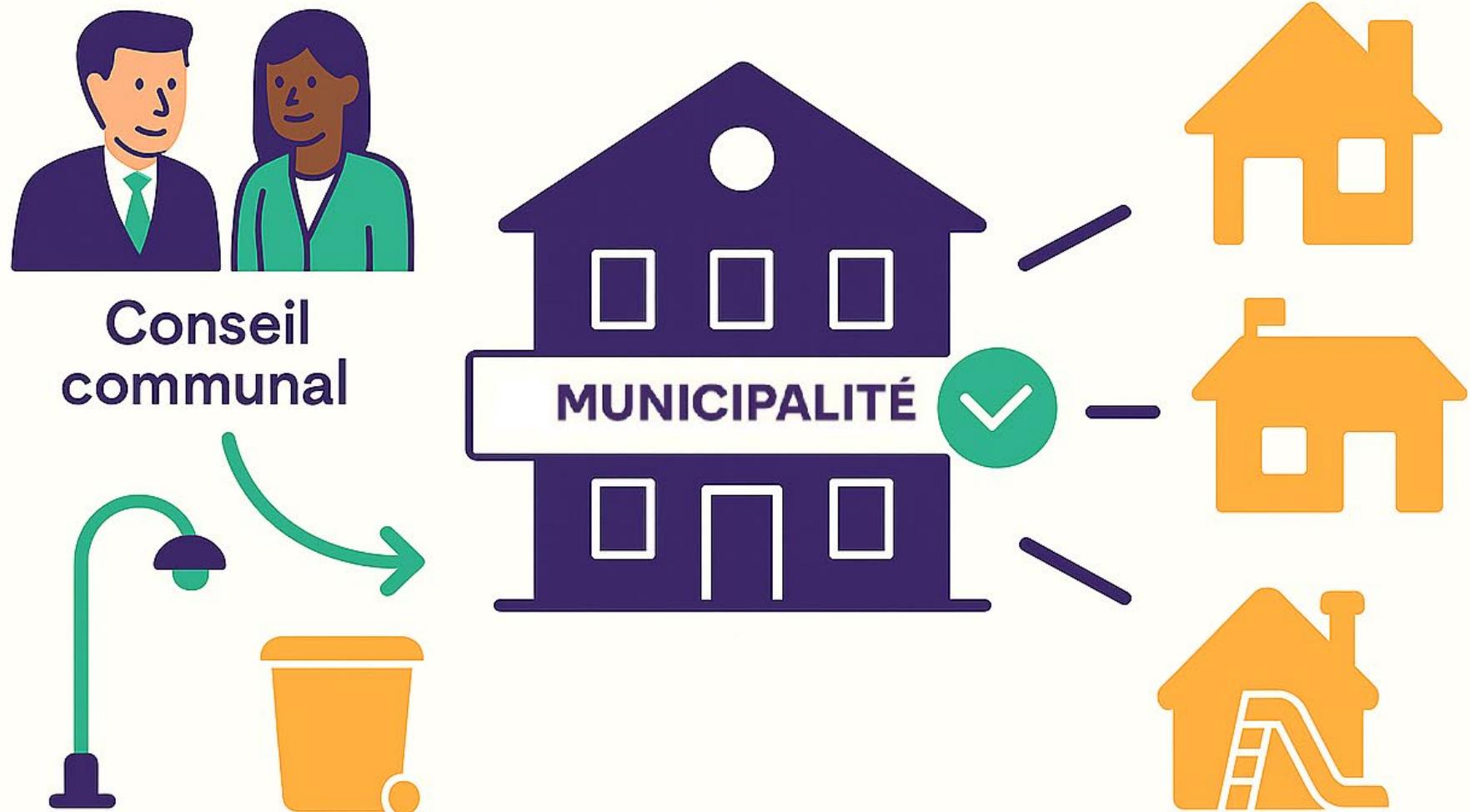
Subventions

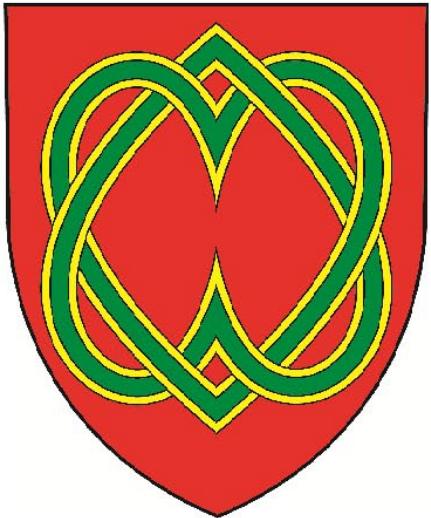


Infrastructures



Des prestations concrètes pour la population





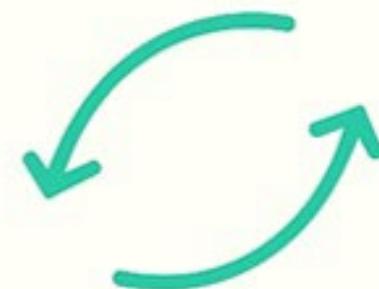
**élections
communales
générales 2026**

3. Fonctionnement communal

Qui fait quoi?



Conseil communal

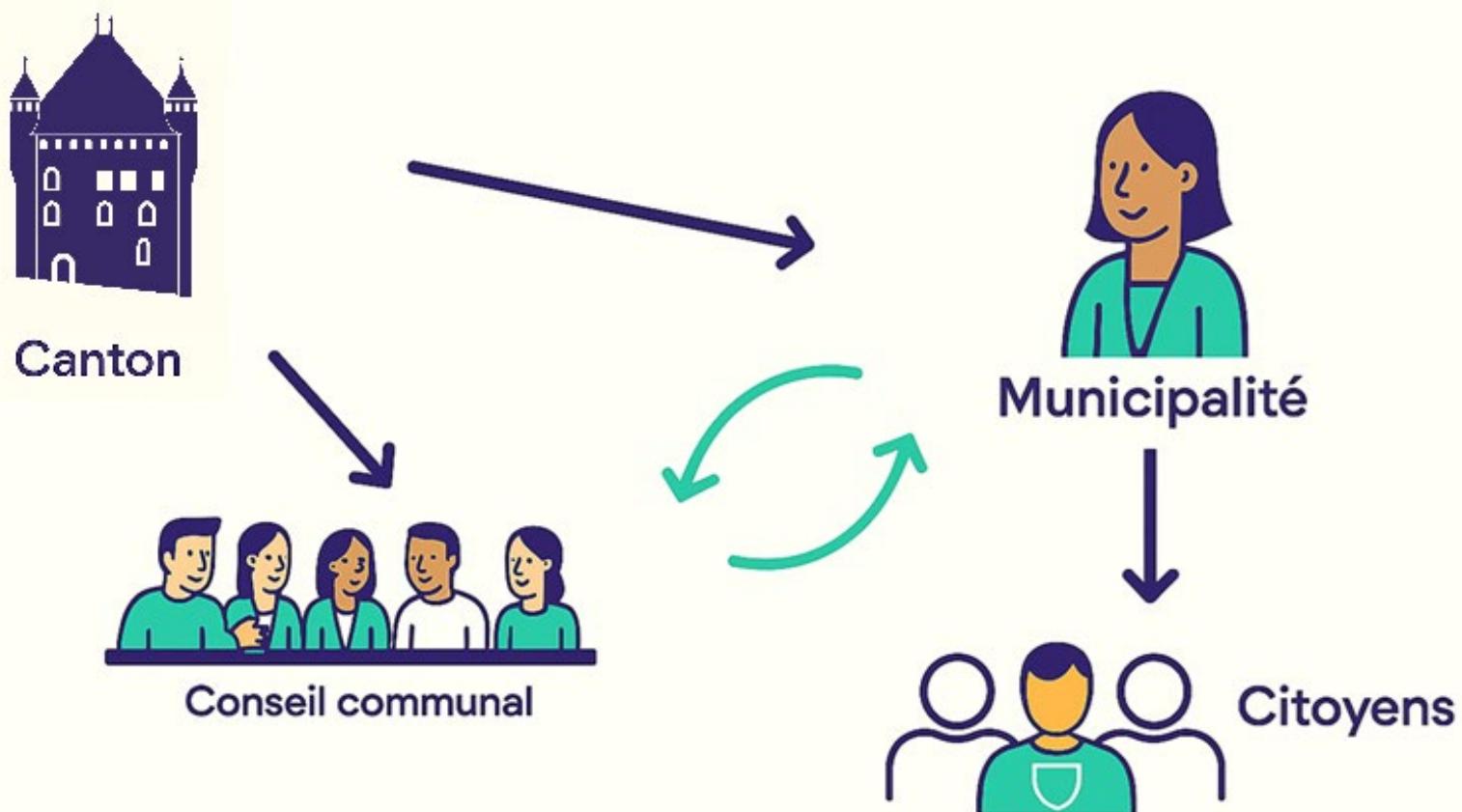


Municipalité

Un système institutionnel



Un système institutionnel



Les compétences des communes sont fixées par la législation cantonale. Elles ne peuvent pas légiférer librement ni intervenir dans tous les domaines.

Domaines d'intervention de la Commune

- Urbanisme et aménagement du territoire
- Bâtiments scolaires
- Accueil préscolaire et parascolaire
- Voirie, routes, mobilité
- Déchets, environnement
- Culture, sport, vie associative
- Action sociale de proximité
- Administration générale
- Fiscalité et taxes

Ce que la commune ne fait pas (ou pas seule)

- Le programme scolaire est fixé par le Canton.
- La commune ne peut pas décider d'ouvrir une école secondaire seule.
- Les aides sociales de base sont gérées selon les normes cantonales.
- Elle ne peut pas créer un impôt nouveau sans base légale cantonale.
- Elle est tenue par les lois fédérale et cantonale en matière d'aménagement du territoire.



**élections
communales
générales 2026**

4. Elections communales Comment voter ?

CALENDRIER ÉLECTORAL

DIMANCHE
**MARS
08**

ÉLECTION À LA MUNICIPALITÉ (1^{ER} TOUR)
ÉLECTION AU CONSEIL COMMUNAL
ÉLECTION COMPLÉM. AU CONSEIL D'ÉTAT
VOTATION FÉDÉRALE

DIMANCHE
**MARS
29**

ÉLECTION À LA MUNICIPALITÉ (2^E TOUR)

JUSQU'AU 10 MARS 2026 (12H) | DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

DIMANCHE
**AVRIL
26**

ÉLECTION À LA SYNDICATURE (1^{ER} TOUR)

JUSQU'AU 7 AVRIL 2026 (12H) | DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

DIMANCHE
**MAI
17**

ÉLECTION À LA SYNDICATURE (2^E TOUR)

JUSQU'AU 28 AVRIL 2026 (12H) | DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE



élections
communales
générales 2026

VOTER AU NIVEAU COMMUNAL

- Être domicilié·e à Blonay – Saint-Légier
- Avoir 18 ans révolus
- Être de nationalité suisse
- ou bénéficier d'un permis B ou C
 - et avoir vécu 10 ans en Suisse
 - et être domicilié·e dans le canton de Vaud depuis au moins 3 ans



**UNE FOIS CES CONDITIONS
REMPILES, VOUS ÊTES
AUTOMATIQUEMENT INSCRIT·E
ET RECEVEZ VOTRE MATÉRIEL DE
VOTE DIRECTEMENT À DOMICILE.**



élections
communales
générales 2026

VOTER AUX NIVEAUX CANTONAL ET FÉDÉRAL



- Être domicilié·e à Blonay – Saint-Légier
- Avoir 18 ans révolus
- Être de nationalité suisse



Pour rappel, les personnes de nationalité étrangère n'ont pas la possibilité de voter pour l'élection complémentaire au Conseil d'État et la votation fédérale du 8 mars 2026



élections
communales
générales 2026



élections
communales
générales 2026



COMMENT VOTER ?

Participer aux élections et
votations du 8 mars 2026

QUE CONTIENT VOTRE MATÉRIEL DE VOTE ?

-   Votre carte de vote à votre nom
-   L'enveloppe de vote jaune
-   Le bulletin unique pour l'élection
à la Municipalité
-   Le cahier des bulletins pour
l'élection au Conseil communal
-  Le bulletin unique pour l'élection
complémentaire au Conseil d'Etat
-  Le bulletin unique pour la votation
fédérale du 8 mars 2026

**EN CAS DE DOMMAGE OU DE PERTE, CES
DOCUMENTS PEUVENT ÊTRE DEMANDÉS
AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION.**



élections
communales
générales 2026



élections
communales
générales 2026



ÉLECTION À LA MUNICIPALITÉ

Comment voter selon
le système majoritaire ?

SYSTÈME MAJORITAIRE À DEUX TOURS

**LES 7 SIÈGES SONT ATTRIBUÉS AUX
CANDIDAT·E·S AYANT OBTENU LE PLUS GRAND
NOMBRE DE SUFFRAGES INDIVIDUEL·S**

1er tour | majorité absolue

- Un·e candidat·e doit obtenir plus de 50 % des voix exprimées pour être élu directement
- Si des sièges ne sont pas attribués au 1er tour, les sièges vacants font l'objet d'un 2e tour

2e tour | majorité relative

- Les candidat·e·s qui reçoivent le plus de voix obtiennent les sièges vacants, même s'ils n'obtiennent pas la majorité des voix exprimées



élections
communales
générales 2026

LISTES POUR LA MUNICIPALITÉ

1



Laura Ferilli
Sarah Lisé
Marie-France Vouilloz Burnier
Giuseppe Singarella

2

Le Centre
Blonay-St-Légier

Nathalie Epiney

3

Vert libéraux.
Blonay - St-Légier

Christine Winkler
Michel Wicky

4



Eric Boralev
Charles Morard
Viktoria Dijaković-Sermier
Yves François

5

PLR
Les Libéraux-Radicaux
Blonay - Saint-Légier

Bernard Degex
Carole Schluchter Spori
Jacques Chevalley
Yvan Kohli
Frédéric Schneiter

6



Laurent Volper

7

CANDIDAT AUTONOME

Stéphane Krebs



élections
communales
générales 2026

Vous disposez d'autant de voix qu'il y a de sièges à repourvoir (7)

Vous pouvez répartir librement vos voix entre les divers candidat·e·s.

Vous pouvez donner des voix à des personnes, avec des droits politiques communaux, mais qui ne sont pas sur les listes officielles.

Vous ne pouvez pas voter deux fois pour la même personne.

Vous pouvez voter blanc en ne cochant aucune case.

Bulletin officiel pour l'élection
du 08 mars 2026
à la Municipalité
de Blonay - Saint-Léger

1^{er} tour

**Cochez au maximum
7 cases**

15 cases possibles

Parti Socialiste - Les Verts

- Perrill Lalita
Municipale, secrétaire, Députée
- Lise Sarah
Municipale déléguée au projets et administration, Les Verts
- Améliez Bumier Marie-France
Habitat intergénérationnel, conseillère communale, Les Verts
- Singarella Giovanna
Conseiller communal, architecte, expert en assurance, Parti Socialiste

Le Centre Blonay-St-Léger

- Epinny Nathalie
Economie d'entreprise indépendante

VertLibéraux

- Winkler Christine
spécialiste en communication, Municipale de 2011 à 2016, Membre du Conseil
- Wickly Michel
Conseiller communal, Archéologie d'empêts et soutiens (TIC)

Union Citoyenne Blonay - Saint-Léger (UCBSL)

- Boralev Eric
Conseiller communal, Agriculteur
- Morard Charles
Représentant du conseil communal, Entrepreneur, Agitateur en politique et histoire
- Djakovic-Seminar Viktorija
High conseil, Membre du conseil municipal critique digital, Mère de 2 enfants
- François Yves
Anatom-conseiller communal, Psychologue, Entrepreneur

PLR Blonay - Saint-Léger

- Deges Bernard
Conseiller communal, Jeunesse - Beta - Sécurité, Défenseur des intérêts
- Schlüchter Spori Carole
conseiller communal, conseil d'établissement scolaire, mal-pratique
- Chevalley Jacques
Conseiller communal, délégué au trésor, régisseur en gestion civile
- Kholli Yvan
Conseiller communal, Administrateur mayday srl, Président PLR ESTL
- Schmetter Prédéric
Conseiller communal, Responsable du secteur Informatique au GTI, Délégué Energie

Ne pas dépasser ce bulletin

A. Ce bulletin ne doit pas contenir plus de 7 suffrages - Le cumul n'est pas admis

UDC Blonay - St-Léger

Volper Laurent
Président COSEST, Conseiller communal, Resp. sécurité et infrastructure

Candidat auto nommé

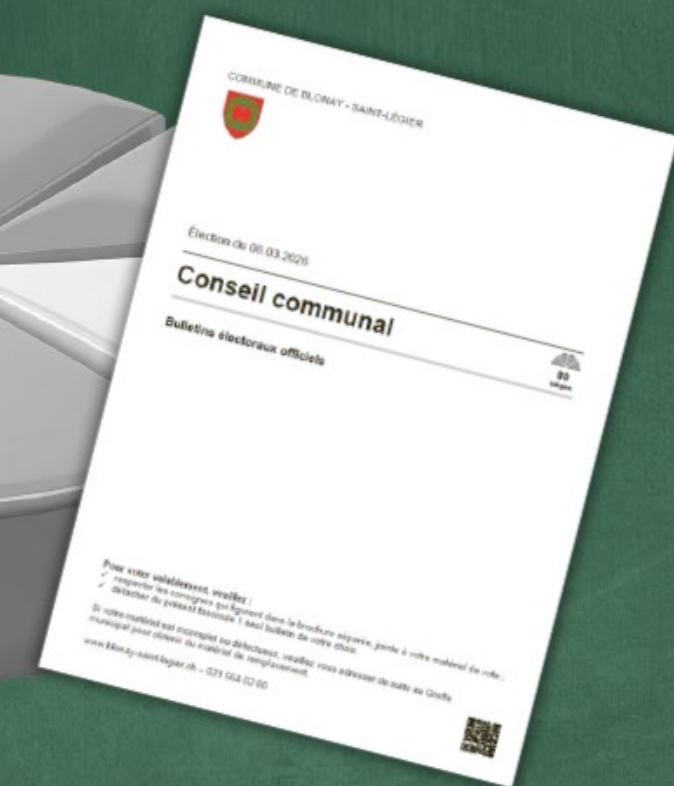
Krylo Stéphane
Maitre paysagiste, entrepreneur, président conseil communal 2013-2015



élections
communales
générales 2026



élections
communales
générales 2026



ÉLECTION AU CONSEIL COMMUNAL

Comment voter selon
le système proportionnel ?

SYSTÈME PROPORTIONNEL

**CHAQUE PARTI POLITIQUE OU ENTENTE
PRÉSENTE UNE LISTE CONTENANT AU
MAXIMUM LE MÊME NOMBRE DE CANDIDAT·E·S
QUE DE SIÈGES À POURVOIR**

1	 PLR Les Libéraux-Réformés Blonay-Saint-Léger	50 CANDIDATURES
2	 UDC Le Parti de la Liberté	7 CANDIDATURES
3	 PS Parti socialiste Blonay - Saint-Léger	26 CANDIDATURES
4	 UCRB Union Citoyenne Régionale Blonay - Saint-Léger	36 CANDIDATURES
5	 LES VERT·ES Les Vert·es Blonay-Saint-Léger	17 CANDIDATURES
6	 Vert libéral·e·x. Blonay - St-Léger	15 CANDIDATURES
7	 Le Centre Blonay-Saint-Léger	8 CANDIDATURES



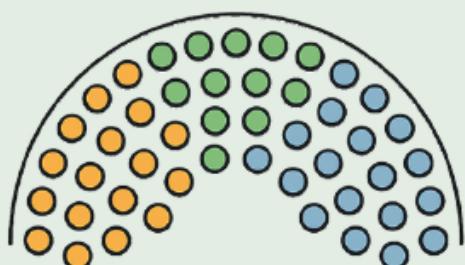
élections
communales
générales 2026

SYSTÈME PROPORTIONNEL

**PLUS UNE LISTE OBTIENT DE VOIX,
PLUS ELLE OBTIENT DE SIÈGES !**

Un seul tour

- Les sièges sont attribués proportionnellement au pourcentage de voix obtenues par chacune des listes
- Au sein de chaque liste, ces sièges sont ensuite distribués aux candidat·e·s qui ont obtenu le meilleur score



élections
communales
générales 2026

SYSTÈME PROPORTIONNEL QUORUM ET APPARENTEMENT ?

QUORUM

- Une liste doit atteindre le quorum de 5 % des suffrages exprimés afin de pouvoir être prise en compte lors de la répartition des sièges
- Dès 2026, le quorum de 5 % s'applique aux listes seules et au groupe de listes apparentées

APPARENTEMENT

- Des listes peuvent s'apparenter pour que leurs voix soient additionnées lors de la répartition des sièges
- Si deux ou plusieurs listes sont apparentées, cette information apparaît au bas du bulletin des listes concernées



élections
communales
générales 2026

COMMENT VOTER ? LES BONNES PRATIQUES

**Il est indispensable d'utiliser
les bulletins officiels !**

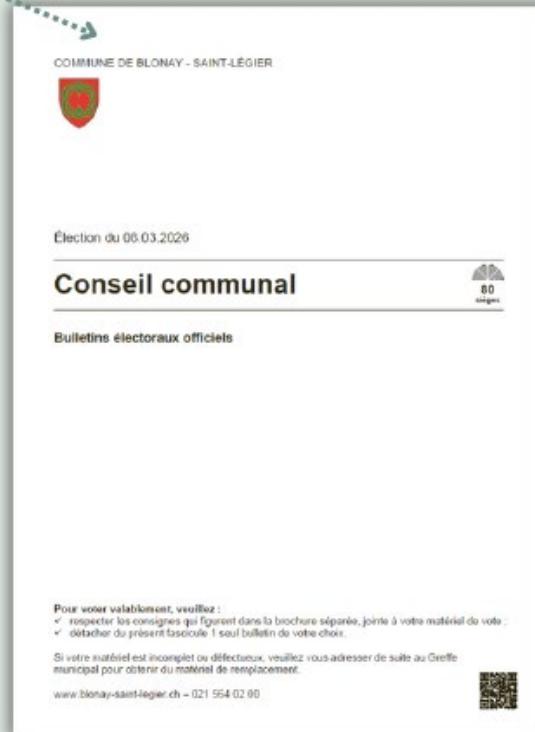
**Il faut choisir 1 seul bulletin
dans le cahier de bulletins :**

- Généralement le bulletin qui correspond à la liste pour laquelle on souhaite donner le plus de voix, ou le bulletin manuscrit

Si vous êtes satisfait·e de la liste telle quelle, vous pouvez la glisser sans modification dans l'enveloppe de vote

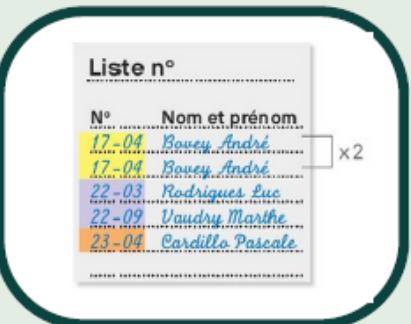
- Une liste non modifiée recevra le nombre maximum de voix (80)

Vous pouvez voter blanc en mettant un bulletin vierge dans l'enveloppe de vote



élections
communales
générales 2026

COMMENT VOTER ? LES BONNES PRATIQUES



Vous pouvez pratiquer le **cumul**, c'est-à-dire donner deux voix (maximum) à un·e même candidat·e



Vous pouvez pratiquer le **panachage**, c'est-à-dire ajouter des noms de candidat·e·s d'autres listes



Vous pouvez pratiquer le **biffage**, c'est-à-dire tracer des noms de candidat·e·s que vous ne souhaitez pas soutenir



élections
communales
générales 2026

COMMENT VOTER ? LES BONNES PRATIQUES

Liste n°

N°	Nom et prénom
17-04	Baury André
17-04	Baury André
23-01	Rodrigues Luc
23-09	Vaudre Marthe
23-04	Cardillo Pascale

x 2

Vous pouvez rédiger une liste entièrement à la main en inscrivant les candidat·e·s de votre choix sur un bulletin vierge

Liste n° 23 ZZ
17 XX

N°	Nom et prénom
23-01	Voilat Luc
23-02	Burnand Joëlle
23-03	Vesci Nadia
23-04	Cardillo Pascale

Vous pouvez modifier le nom de la liste afin que les voix résiduelles (nombre de sièges - nombre de candidat·e·s choisis) soient données à une liste différente

Liste n° 23 ZZ
17 XX

N°	Nom et prénom
23-01	Voilat Luc
23-02	Burnand Joëlle
23-03	Vesci Nadia
23-04	Cardillo Pascale

Vous pouvez biffer le nom de la liste pour ne pas donner de voix résiduelles



élections
communales
générales 2026

TRANSMETTRE VOTRE VOTE ?

1

Glisser les quatre (ou deux) bulletins de vote dans l'enveloppe de vote



Un seul bulletin pour l'élection au Conseil communal



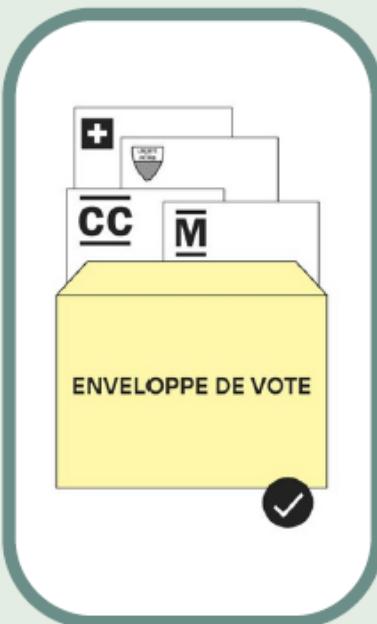
Un bulletin pour l'élection à la Municipalité



Un bulletin pour l'élection complém. au Conseil d'Etat



Un bulletin pour la votation fédérale



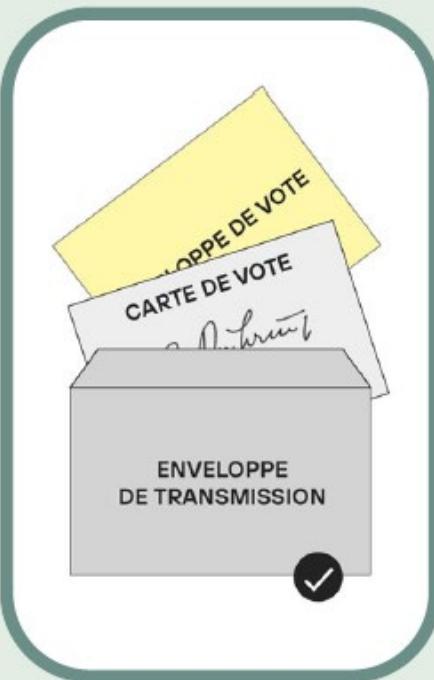
élections
communales
générales 2026

TRANSMETTRE VOTRE VOTE ?

2

L'enveloppe de vote et la carte de vote vont dans l'enveloppe de transmission

- Plusieurs enveloppes de vote peuvent être mises ensemble dans une enveloppe de transmission pour autant qu'il y ait le même nombre de cartes de vote.
- Il n'est pas obligatoire d'utiliser l'enveloppe de transmission, les documents (enveloppe de vote et carte de vote) peuvent être mis dans une enveloppe « lambda ».



élections
communales
générales 2026

TRANSMETTRE VOTRE VOTE ?

3

L'enveloppe de transmission est envoyée affranchie par la poste à l'administration communale, ou elle peut être amenée dans les boîtes prévues à cet effet



POSTE

Si l'enveloppe est renvoyée par la poste, elle doit être affranchie et parvenir à l'Office de la population au plus tard le vendredi précédent le scrutin.



COMMUNE

L'enveloppe peut aussi être déposée dans les boîtes aux lettres qui se trouvent aux administrations communales de Blonay et Saint-Légier – La Chiésaz jusqu'au dimanche du scrutin à 11 h.



élections
communales
générales 2026

OU VOTER LE 8 MARS 2026 ?



BUREAU DE VOTE COMMUNAL

Ouvert de 10 h à 11 h

Aula du GUPB
(Ch. de Bahyse 2, 1807 Blonay)



élections
communales
générales 2026

CALENDRIER ÉLECTORAL

DIMANCHE
**MARS
08**

ÉLECTION À LA MUNICIPALITÉ (1^{ER} TOUR)
ÉLECTION AU CONSEIL COMMUNAL
ÉLECTION COMPLÉM. AU CONSEIL D'ÉTAT
VOTATION FÉDÉRALE

DIMANCHE
**MARS
29**

ÉLECTION À LA MUNICIPALITÉ (2^E TOUR)

JUSQU'AU 10 MARS 2026 (12H) | DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

DIMANCHE
**AVRIL
26**

ÉLECTION À LA SYNDICATURE (1^{ER} TOUR)

JUSQU'AU 7 AVRIL 2026 (12H) | DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

DIMANCHE
**MAI
17**

ÉLECTION À LA SYNDICATURE (2^E TOUR)

JUSQU'AU 28 AVRIL 2026 (12H) | DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE



élections
communales
générales 2026

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter :

- Site de la commune www.blonay-saint-legier.ch/elections-communales-2026

www.pour-ma-commune.ch

